

64^e EXPOSITION-CONCOURS

L'EXPOSITION-CONCOURS entend valoriser l'artisanat valdôtain en proposant aux participants de s'inspirer, d'une part, de la tradition en tant que source et mémoire du savoir-faire artisanal valdôtain et, d'autre part, de leur recherche personnelle, interprétation et créativité pour témoigner, par leurs œuvres, de la qualité et du caractère contemporain de cet artisanat.

Tous les artisans souhaitant approfondir leur connaissance du patrimoine historique de l'artisanat valdôtain peuvent se rendre au MAV de Fénis (0165 763912), où de nombreuses œuvres sont exposées. Les ouvrages du Fonds valdôtain de la bibliothèque régionale d'Aoste (0165 274800) sont également à leur disposition : ils pourront y trouver des informations valables et utiles en la matière.

Pour chaque catégorie, seules les œuvres répondant aux caractéristiques suivantes et réalisées à la main dans les matériaux autorisés seront acceptées.

CATÉGORIE	THÈME PROPOSÉ	CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES
Outils et objets agricoles	Râteau	Le râteau doit être réalisé dans des essences adaptées et selon la tradition locale. Les dents, en particulier, doivent être en frêne. L'objet doit comporter 18 dents effilées chevillées et doit être assemblé uniquement par encastrement sans autres matériaux.
Objets en fer forgé	Coupe-foin	Le coupe-foin doit avoir une longueur maximale de 1,20 m. La partie en fer forgé – qui doit être réalisée d'une seule pièce, à l'exception du repose-pied, lequel peut être assemblé – ne peut dépasser 70 cm de longueur, douille et la lame comprises.
Meubles	Table de chevet	Le meuble doit être fonctionnel et avoir les dimensions suivantes : largeur de 30 à 50 cm, profondeur de 25 à 40 cm et hauteur de 60 à 85 cm (sans compter l'éventuel panneau vertical supérieur). En s'inspirant des modèles de la tradition valdôtaine, ce meuble, comportant un tiroir et une porte, doit être réalisé dans des matériaux autorisés. Ni bois lamellaire, ni contrecollé.
Gravure décorative	Porte-photos mural	Le porte-photos doit être réalisé en noyer et décoré en s'inspirant des modèles de la culture valdôtaine. Sont acceptés les cadres pour deux ou trois photos des dimensions suivantes : - petite planche de noyer pour deux photos : longueur de 40 cm et hauteur de 25 cm ; - petite planche de noyer pour trois photos : longueur de 60 cm et hauteur de 25 cm. L'objet à graver peut ne pas être fabriqué par l'artisan lui-même, mais doit être réalisé en Vallée d'Aoste. Dans ce cas, le nom de son auteur doit être indiqué.
Objets réalisés au tour à bois	Sucrière avec couvercle et petite cuillère	Les objets doivent être entièrement réalisés au tour à bois, à l'exception des petites interventions pour réaliser d'éventuelles anses. Le moletage est autorisé, à condition qu'il soit effectué au tour. Le diamètre, sans compter les éventuelles anses, doit être compris entre 10 et 18 cm. Les collages ne sont pas autorisés. Le bois doit être le plus adapté possible à la fonction de l'objet.

CATÉGORIE	THÈME PROPOSÉ	CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES
Vannerie	Panier pour le goûter (pique-nique)	Le panier de forme ovale, rectangulaire ou ronde doit être réalisé entièrement à partir de fibres végétales autorisées, avec une anse et deux couvercles. L'insertion d'éléments autres que la vannerie (cuir, tissu, bois, métal, etc.) n'est pas autorisée. Les dimensions à respecter sont les suivantes : -longueur : de 40 à 50 cm ; -largeur : de 25 à 33 cm ; -hauteur (mesurée au niveau du haut de l'anse) : de 35 à 45 cm.
Sculpture (ronde-bosse et bas-relief)	Mythes et légendes de la Vallée d'Aoste	Ces pièces uniques doivent être réalisées dans des matériaux autorisés (bois ou pierre) sans faire appel à la marqueterie et le matériau utilisé doit être clairement identifiable. Les pièces travaillées à 360° et reposant sur une base appartiennent à la sous-catégorie <i>ronde-bosse</i> , tandis que les panneaux sculptés destinés à être adossés à une paroi appartiennent à la sous-catégorie <i>bas-relief</i> .
Accessoires en peau ou en cuir	Couverture d'album photo avec étui	La couverture de l'album et son étui doivent être présentés avec un album (qui ne sera pas pris en compte dans l'évaluation). L'objet doit être réalisé dans des matériaux de la tradition valdôtaine et les coutures faites main. Les dimensions à respecter sont les suivantes : -minimum : 18 x 24 cm, épaisseur de 2,5 cm ; -maximum : 36 x 36 cm, épaisseur de 4,5 cm.
Dentelles de Cogne	Tenture décorative pour une maison valdôtaine traditionnelle	La tenture (un pan), d'une longueur de 1,20 m ou plus, doit présenter les caractéristiques suivantes : -tissu de base en fibres naturelles autorisées, d'une seule couleur ; -décoration réalisée à la main, au gré de l'artisan.
Chanvre de Champorcher	Tenture décorative pour une maison valdôtaine traditionnelle	La tenture (un pan), d'une longueur de 1,20 m ou plus, doit être en chanvre. Les éventuelles décorations doivent être réalisées dans des matériaux autorisés, au gré de l'artisan.
Drap de Valgrisenche	Tenture décorative pour une maison valdôtaine traditionnelle	La tenture (un pan), d'une longueur de 1,20 m ou plus, doit être en drap. Les éventuelles décorations artisanales doivent être réalisées dans des matériaux autorisés, au gré de l'artisan.
Costumes traditionnels	Costume de Morgex	Reproduction du costume de Morgex, représenté par un pastel de Hermann Politi, publié dans « La Cité d'Aoste » de Robert Berton, Aoste 1955. Une copie en couleurs de cette image est disponible au Bureau de l'artisanat de tradition de l'Assessorat des activités productives, de l'énergie et des politiques du travail.

CATÉGORIE	THÈME PROPOSÉ	CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES
Fleurs en bois	Églantier <i>Rosa canina L.</i>	Le réceptacle, les pistils et les étamines propres à cette espèce doivent être bien visibles et la fleur doit être présentée dans son environnement (zones arides ou rocheuses, friches, etc.). Il est nécessaire de représenter la phase phénologique printanière (avec la fleur comme élément primordial), ainsi que celle automnale (avec le cynorhodon rouge). Les dimensions réelles de la plante doivent être respectées.
Constructions miniatures	Pont-aqueduc de Grand-Arvou, sur le Ru Prévôt	Cette construction, intégrée dans son environnement, doit être réalisée en pierre et en enduit, et refléter les conditions actuelles du monument. Les proportions du pont doivent être respectées et l'ensemble ne doit pas dépasser 60 cm de longueur. Toute la construction doit être réalisée uniquement avec des matériaux autorisés, sans utiliser les matériaux spécifiques au modélisme.
Pierre locale	Bénitier mural, d'une seule pièce	Le bénitier – réalisé d'une seule pièce, sans assemblage, ni collage – doit être de forme circulaire ou ovale, avec un diamètre compris entre 30 et 60 cm. La partie à encastrer doit servir de soutien. La pierre peut être travaillée de façon grossière (piquetée ou martelée), lissée ou polie. Aucune trace de travail à la machine (fraise, ponceuse d'angle, disqueuse, carotteuse, etc.) ne doit être visible. Le bénitier peut être décoré, de manière appropriée, mais sans utiliser la couleur.
Jouets	Petit train	Composé d'au moins deux éléments et d'une longueur maximale de 60 cm, ce petit train doit être réalisé dans une essence de bois autorisée. Tout élément supplémentaire doit aussi être réalisé dans des matériaux autorisés. L'utilisation du pyrograveur est interdite.

CATÉGORIE	THÈME PROPOSÉ	CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES
Céramique et verre	Théière	Cet objet en céramique doit être entièrement réalisé par l'artisan qui participe au concours. La théière doit être conçue pour préparer des infusions : la céramique ne doit donc pas être poreuse (émaillage ou glaçage interne et externe indispensables). Caractéristiques fonctionnelles : - anse ergonomique (latérale ou supérieure) ; - couvercle aisément amovible, avec cran de sécurité ; - bec serveur permettant de verser l'infusion de manière régulière. Forme : Les différents éléments qui constituent la théière doivent être assemblés de manière harmonieuse (respect des proportions). Capacité : 4 tasses maximum. Décorations : La décoration – dessins, couleurs ou reliefs ou combinaison des trois – doit être harmonieuse, adaptée à la forme de la théière et chaque élément utilisé doit être bien intégré.

		La forme et la décoration, dans son ensemble, doivent être en harmonie et adaptées à l'aménagement d'intérieur typique d'une maison rurale alpine.
Cuivre	Ensemble de deux poêles	Utiles pour la préparation de minestrone, soupes ou risottos, ces poêles doivent avoir un manche en fer d'une longueur comprise entre 16 et 24 cm. Le diamètre doit être de 20 à 22 cm pour la petite et de 24 à 28 cm pour la grande. L'objet doit être fonctionnel.
Or et argent	Boucles d'oreilles en anneaux	Ces boucles d'oreilles doivent avoir globalement une forme ronde ou ovale et un diamètre externe maximum compris entre 30 et 40 mm. Le système de fermeture doit être entièrement réalisé par le participant. Si d'autres matériaux autorisés sont utilisés pour la fabrication du bijou, le métal précieux (or ou argent) doit en être la composante principale (en poids).

PRIX

Pour chaque thème, trois œuvres pourront être récompensées, si le nombre d'œuvres présentées et admises est égal ou supérieur à dix. Si ce nombre est inférieur à dix, une seule œuvre pourra être récompensée.

La nature et l'entité des prix seront fixées par un règlement ad hoc, approuvé par une délibération du Gouvernement régional.

Pour la **catégorie « Outils et objets agricoles »**, trois prix pourront être attribués aux œuvres dignes d'être récompensées, même si le nombre d'œuvres présentées est inférieur à 10.

Ce choix reflète l'importance de ces objets du point de vue historique, culturel et ethnographique, leur rareté actuelle dans la vie quotidienne et le manque de demande commerciale, du fait de l'évolution et de la désormais faible transmission des connaissances et des savoir-faire par les artisans eux-mêmes.